

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 12/10/2020

Reçu en préfecture le 12/10/2020

Affiché le

ID : 026-212600431-20200930-DELIB30_2020-DE

**Nombre de conseillers**

• en exercice	11
• présents	11
• votants	11
• absents	0
• exclus	0

Date de convocation :

25 septembre 2020

Date d'affichage :**Objet**

Délibération n°30.2020

Classement du chemin de
la Croix dans la voirie
intercommunale

De la commune Beauvoisin (Drôme)

Séance du 30 septembre 2020 à 19 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. THIRIOT Christian, Maire

Étaient présents :

ARDISSON Jean-Claude, BLAIN Bruno, CORNAND Jean-Jacques, DRAMAIX Jean-Guy, DUMAS Chantal, MORIN Catherine, MARCHAL Laurence, MILLET Jérôme, THIRIOT Christian, NOUVEL Alain, LUCIANO Luc.

Secrétaire de séance :

Mme DUMAS Chantal

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que pour réaliser des travaux de goudronnage sur le chemin de la Croix, il convient dans un premier temps de le transférer à la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide le transfert du chemin de la Croix (chemin rural n°21) à la CCBDP.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le .

Publié ou notifié le .

Fait à Beauvoisin, le 30 septembre 2020

Le Maire, Christian THIRIOT

